



SDU 94-FSU
Syndicat Démocratique Unitaire 94

HEBERGEMENT D'URGENCE EN DANGER

COMMUNIQUE DU SDU 94-FSU
DU JEUDI 31 MARS 2011 -17h30

Le 31 mars 2011, le SDU 94-FSU a soutenu un mouvement de contestation initié par un collectif d'associations pour contrer le désengagement massif de l'Etat et défendre la poursuite des prises en charge d'hébergement des personnes les plus précarisées.

Grâce à la forte mobilisation des associations et des agents du Conseil général nous avons obtenu des engagements !

Le SDU 94-FSU a obtenu une rencontre avec le nouvel exécutif du Conseil général et son administration, à laquelle étaient présents le Samu Social 94, Emmaüs, une représentante d'usagers et la CGT 94.

Au regard des différents échanges sur l'état des lieux et des propositions faites de part et d'autre :

Le 115 maintient ses prises en charge de nuitées hôtelières jusqu'au 4 avril 2011 compte tenu des engagements du Conseil général à savoir :

- Un courrier est transmis dès ce jeudi 31 mars 2011 au Préfet de région, Préfet de département exigeant la mise en place d'un moratoire sur les baisses budgétaires concernant l'hébergement hôtelier et des structures d'hébergement d'urgence.
- L'exigence quant à l'organisation en urgence d'une table ronde en présence des services de l'Etat, du Département, des associations, de l'association des Maires et les parlementaires ainsi que des représentants des départements de la petite couronne.
- Un communiqué de presse va être rédigé dès ce jeudi 31 mars 2011 pour rendre publique la position du Président du Conseil général.
- Un courrier du Directeur Général des Services Départementaux sera rédigé dès ce jeudi 31 mars 2011, précisant les consignes à l'intention des professionnels des EDS.

Au-delà du 4 avril 2011, si l'Etat maintenait sa position, d'autres alternatives d'actions collectives sont déjà envisagées, avec le soutien et la logistique du Conseil général du Val-de-Marne.

Rien n'est joué, tout est à gagner !

**NE LACHONS RIEN !
Restons mobilisés !**